



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 16 décembre 2010
N° CERTA-2010-AVI-613

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans les produits F-Secure

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2010-AVI-613>

Gestion du document

Référence	CERTA-2010-AVI-613
Titre	Vulnérabilité dans les produits F-Secure
Date de la première version	16 décembre 2010
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité F-Secure FSC-2010-4 du 15 décembre 2010
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

- *F-Secure Client Security* versions 9.00 et 9.01 ;
- *F-Secure Anti-Virus for Workstations* versions 9.00 et 9.01 ;
- *F-Secure Anti-Virus for Windows Servers* version 9.00 ;
- *F-Secure Anti-Virus for Citrix Servers* version 9.00.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans divers produits *F-Secure* permet l'exécution de code arbitraire à distance.

4 Description

Une vulnérabilité a été découverte dans divers produits *F-Secure*. Un attaquant peut forcer un système à exécuter un fichier qui a été placé sur une ressource disque.

5 Solution

Un correctif est proposé automatiquement via le système de mise à jour des produits *F-Secure*.

6 Documentation

- Bulletin de sécurité F-Secure FSC-2010-4 du 15 décembre 2010 :
http://www.f-secure.com/en_EMEA/support/security-advisory/fsc-2010-4.html

Gestion détaillée du document

16 décembre 2010 version initiale.